

**N°17-03-17**

L'an deux mil dix-sept, le lundi 6 mars à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 23 février 2017.

**Présents :**

Mesdames POURCHEL I. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. (reçoit pouvoir de F SAGNIER) ; DELRUE J. (reçoit pouvoir de ML BERQUEZ) ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; LEMAIRE C. Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; CRENLEUX L. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. (reçoit pouvoir de B BEAUBOIS) ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. (reçoit pouvoir de H CARVALHO) ; WAVRANT M. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir de E BOIN) ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. (reçoit pouvoir de A CORDIER) ;

**Absents excusés :**

Madame CARVALHO H. (donne pouvoir à JC COYOT) ; BERQUEZ M.L. (donne pouvoir à J DELRUE) ; BEAUBOIS B. (donne pouvoir à D FOURNIER) ; BOIN E. (donne pouvoir à J DELANNOY) Messieurs SENECAT D. ; SAGNIER F. (donne pouvoir à D DOURIEZ) ; CORDIER A. (donne pouvoir à G WYCKAERT) ; GALLET J.M. ; BEE D.

Monsieur Alain CLABAUT est élu secrétaire.

**OBJET : STRATEGIE SPORTS DE NATURE – BUDGET PREVISIONNEL 2017**

**Rapporteur : Christian TELLIER**

Les équipements mis en œuvre dans le cadre de la stratégie sport de nature sont un succès en matière de fréquentation.

En 2017, afin de poursuivre dans ce sens, il est proposé de développer

- l'offre de sentiers VTT et Trail sur les communes de la CCPL encore peu pourvues,
  - le tourisme équestre sur l'ensemble de la CCPL en partenariat avec la FF d'Equitation et le Comité Départemental de Tourisme Equestre,
  - le kayak et la découverte de l'écosystème rivière avec le Comité Départemental de Canoë/Kayak et la Fédération départementale de Pêche,
  - un nouveau site de Course d'Orientation multi-activités (équestre, VTT et pédestre) dans le bois de Nielles les Bléquin en partenariat avec la FF de Course d'Orientation,
- et enfin d'étudier la faisabilité de développer une piste de descente permanente VTT sur notre territoire.

Le coût total de ces actions est estimé à 175 000 € subventionné à hauteur d'environ 105 000 € par les Fonds Leader et le contrat de ruralité en cours de signature avec l'Etat.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président :

○ à finaliser les échanges avec les différents partenaires, Fédération Française d'Equitation, Comité Départemental de Tourisme Equestre, Comité Départemental de Canoë/Kayak, Fédération Départementale de Pêche et Fédération Française de Course d'Orientation.

○ à autoriser les dépenses liées à la mise en œuvre de la stratégie sports de nature, dans la limite de 175.000 €

○ à solliciter les subventions liées à la mise en œuvre de ces équipements, Fonds LEADER et Contrat de Ruralité.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **AUTORISE** le Président :

○ à finaliser les échanges avec les différents partenaires, Fédération Française d'Equitation, Comité Départemental de Tourisme Equestre, Comité Départemental de Canoë/Kayak, Fédération Départementale de Pêche et Fédération Française de Course d'Orientation.

○ à autoriser les dépenses liées à la mise en œuvre de la stratégie sports de nature, dans la limite de 175.000 €

○ à solliciter les subventions liées à la mise en œuvre de ces équipements, Fonds LEADER et Contrat de Ruralité.

Pour extrait conforme.  
Le Président,

